



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, qu'à sa séance ordinaire qui se tiendra **mardi le 3 septembre 2019, à 19 h 30**, en la salle du conseil municipal de l'hôtel de Ville de Bromont, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante:

1. Demande visant la construction d'un bâtiment commercial comportant un local utilisé à des fins de **SALLE DE RÉCEPTION** d'une superficie maximale de 190 m<sup>2</sup>, au 1420, route Pierre-Laporte, lot 2 928 936 (dossier 2019-30218).

Toute personne intéressée pourra intervenir au sujet de cette demande d'usage conditionnel lors de la tenue de cette assemblée.

Bromont, ce 15<sup>e</sup> jour d'août 2019.

La greffière,

Catherine Nadeau, avocate, OMA  
Directrice du service du greffe et des affaires juridiques